



Délégation de fonction et de signature au 2^{ème} Vice-Président

N°ADMG_2026_018

Le Président de la Communauté de communes,

Vu les articles L5211-10, L5211-2 et L2122-17 du CGCT,

Vu la délibération CC_2026_069 du Conseil communautaire en date du 7 avril 2026 portant élection du Président,

Vu la délibération CC_2026_072 du Conseil communautaire du 7 avril 2026 portant élection de M. Jean Moullière aux fonctions de 2^{ème} Vice-Président,

ARRETE

Article 1 : Délégation de fonction

Monsieur Jean Moullière, 2^{ème} Vice-Président, est délégué pour instruire tous les dossiers relatifs à la mobilité.

Article 2 : Délégation de signature

Monsieur Jean Moullière, 2^{ème} Vice-Président, est délégué pour signer en nos lieu et place, sous notre surveillance et notre responsabilité, tous courriers, relatifs à l'exercice de sa délégation, à l'exception des courriers à destination du représentant de l'Etat, du Président de la Région et du Président du Département. Un tel courrier devra être cosigné avec le Président.

Article 3 : La présente délégation prend effet à compter de la notification du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur Jean Moullière percevra les indemnités de fonction fixées par le Conseil communautaire.

Article 5 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis à Monsieur le Préfet du NORD, affiché et inscrit au registre des arrêtés de la collectivité.

Fait à PONT-A-MARCO, le 13 avril 2026

Le Président de la Communauté de communes

Pévèle Carembault

Ludovic Rohart

Publié le :

Notifié le :

Jean MOULLIERE



Pévèle Carembault
47 Av. du Général de Gaulle
59710 Pont-à-Marcq

Tél. : 03 20 79 20 80

contact@pevelecarembault.fr
www.pevelecarembault.fr

Aix-en-Pévèle - Attiches - Auchy-lez-Orchies - Avelin - Bechy - Barsee - Beuvry-la-Forêt - Bourghelles - Bouvignies - Camphin-en-Carembault - Camphin-en-Pévèle - Cappelles-en-Pévèle - Chiemy - Cobreaux - Coulichies - Cysaing - Enjevelin - Genesch - Gandecourt - Herin - Lantias - La Neuville - Louvil - Maignies - Monchaux - Mons-en-Pévèle - Moutchou - Nomier - Orchies - Osticourt - Phalempin - Pont-à-Marcq - Saméon - Templeuve-en-Pévèle - Thumeries - Tourmignies - Waragnies - Wannehain

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ADMG_2026_018
Objet :	Délégation de fonction et de signature du 2ème Vice-Président
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-200041960-20260413-ADMG_2026_018-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260413-ADMG_2026_018-AR-1-1_0.xml	text/xml	889 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : Arr_t_ADMG_2026_018_D_l_gation de fonction et de signature au 2_me Vice_Pr_sident.pdf Nom métier : 99_AR-059-200041960-20260413-ADMG_2026_018-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	66.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 avril 2026 à 15h17min02s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 avril 2026 à 15h17min05s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	21 avril 2026 à 15h18min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 avril 2026 à 15h19min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 avril 2026 à 15h19min29s	Reçu par le MI le 2026-04-21